

des Princes &c. Janvier 1761. 39

qui vouloient repasser en France en vertu de la Capitulation de *Montréal*.

D'autres avis venus de l'*Inde* assurent que les garnisons Françoises de *Permancaïl* & d'*Allepoure* se sont renduës prisonnières aux Anglois; que le Vaisseau le *Falmouth* a forcé à terre, à deux lieües de *Pondichery*, le *Haerlem*, Vaisseau François de *Merguy*; que la Flotte du Contre-Amiral *Cornish* & les troupes du Major *Monson* se sont emparées ensuite de l'Etablissement essentiel de *Karical* le 5. Avril dernier; en ont fait la garnison prisonnière; & que par ce moyen les François sont réduits à leur seul Port de *Pondichery*, qui est bloqué.

PAYS-BAS. HOLLANDE.

Depuis que le Général *Yorkc*, Ministre d'Angleterre, a présenté de nouvelles Lettres de créance qu'il a reçües de sa Cour; il a porté de très-vives plaintes aux Etats-Généraux, sur des prises que les Armateurs François font dans les mers & fleüves de leur République. Le Pacquet Anglois l'*Herricke*, pris à peu de distance de *Helvoetsluys*, par un Armateur François de *Dunkerque* nommé le *Damien*, ainsi que nous l'avons marqué le mois dernier, a porté ce Ministre aux plaintes qu'il a faites. Il s'est récrié contre la licence qu'on accordoit aux Armateurs de la France, d'insulter, de molester & même de se saisir des Bâtimens de sa Nation dans les Eaux de l'Etat. Il a avancé que cette conduite étoit aussi contraire à la neutralité que Leurs Hautes Puissances ont embrassée, que préjudiciable au Commerce qui se faisoit entre les Sujets de part & d'autre; & il a demandé au nom